

LE LIEN DE CORRONNSAC

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CORRONNSAC - QUADRIMESTRIEL - LE LIEN DE CORRONNSAC N°54 - MAI 2023

Chroniques de Corronsac : le livre d'histoire bientôt disponible



Sommaire

Infos municipales	2-9
• L'édito du maire	2
• Offre à pourvoir, mairie	2
• Les travaux de l'été	3
• De Vert et d'Or, nouveau programme	3
• Des nouvelles de notre multiservice	3
• Le budget 2023	4-5
• Déploiement de la fibre	6
• Adoptons chacun un arbre	6
• Cette année ça a bien troqué !	7
• Sorties scolaires	8-9
• Animations à l'école	9
Vie associative	10-14
• Corronsac Bien Vivre Ensemble	10
• Le repas des Aînés	11
• Vous avez 60 ans et plus... ..	12
• Les Coteaux aux côtés d'Élodie	12
• Autour de l'école	13
• Comité des Fêtes	13
• ACCA	14
Environnement	15
• Bien gérer l'eau	15
Chronique de notre territoire	16
Agenda 2023	16

Mairie de Corronsac

21 chemin de Sémial

31450 Corronsac

05 61 81 91 70

mairie@corronsac.fr

<http://www.corronsac.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et jeudi : 14 h-18 h

Mercredi : 9 h-13 h et 15 h-18 h

Vendredi : 9 h-12 h

Fermé le mardi

Bulletin municipal de Corronsac

Responsable Publication : Thierry Ouplomb

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Sabrina Codron, Stéphane Didier, Roméo Gaiga, Luc Gillon, Isabelle Jouannot, Marie-Nathalie Larue, Michel Nicolas, Thierry Ouplomb, Sébastien Sarda, Laurent Tellerain, Sylvie Tomanova.

Conception et impression : Imprimerie du Sicoval, Labège. Papier PEFC.

Crédits photos : Freepik, Didier David, Michel Nicolas, Sylvie Tomanova, Laurent Tellerain.

En mai à vos plants !

Tomates, courgettes, oignons, butternut, poivrons... tout cela, et bien plus encore, pousse à merveille à Corronsac sans pour autant consommer cette eau, qui devient si précieuse, si l'on a recours au paillage qui évite le ruissellement et optimise ainsi l'arrosage. Activité apaisante, valorisante et bénéfique, y compris pour le porte-monnaie, le potager prend sa revanche et s'impose de plus en plus dans nos jardins, bien aidé par une inflation qui peine à être jugulée et qui nous rappelle que l'approvisionnement en circuits courts n'est pas encore la norme.

En avril la troisième édition du Troc'Plantes de Corronsac a donc donné le top départ à la saison du jardinage dans une ambiance de vraie convivialité et d'échanges de conseils, astuces ou autres bonnes pratiques qui vous assureront une récolte fructueuse mais aussi vertueuse pour notre planète. Et quel plaisir de consommer les légumes du jardin cueillis à maturité et en famille !

Avril c'est également le mois du budget, qui devra cette année concilier avec la rigueur imposée par l'inflation et nos ambitions d'investissements, en particulier pour financer notre projet de commerce multiservice. L'héritage d'une situation saine, les choix que nous avons privilégiés lors de la première partie du mandat et les aides sollicitées auprès du Département, de la Région et de l'État nous donnent toutefois les marges de manœuvre nécessaires à cet exercice.

D'autre part, et par un vote à l'unanimité, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers en 2023 afin de ne pas pénaliser encore plus les ménages, déjà très sollicités par la conjoncture.

Le mois de juin approche et nos traditionnels « repas du marché » lanceront dès le 7 juin les activités estivales et annonceront la fin toute proche d'une année scolaire qui n'aura pas eu à composer avec de nouvelles dispositions liées à la lutte contre la pandémie. Nous espérons vous y voir nombreux pour partager un moment de détente agréable et soutenir nos commerçants qui continuent à vous proposer leurs produits de qualité.

Il vous sera également, très prochainement, proposé d'acquérir un exemplaire du livre « Corronsac, les confidences du temps » issu du remarquable travail d'une équipe de bénévoles passionnés. Vous y découvrirez l'histoire de notre village et son développement au fil des époques, mais je ne vous en dis pas plus... Un vrai grand merci à cette équipe pour cette belle initiative.

Corronsac c'est tout cela, et plus encore...

Profitez bien des beaux jours qui arrivent, de cet été que nous espérons moins sec et plus tempéré et prenez soin de vous.

Thierry Ouplomb, Maire de Corronsac

Informations municipales

Offre à pourvoir, **mairie de Corronsac**

Pour la rentrée scolaire de septembre 2023, la mairie de Corronsac recrute un, une, AGENT TECHNIQUE POLYVALENT à temps partiel annualisé, 22 à 26 h par semaine.

La mission est exercée au sein de l'école élémentaire du village, dans une équipe de 4 personnes.

Elle consiste à réaliser les opérations quotidiennes de propreté (nettoyage des locaux, cantine, cuisine, sanitaires), à assurer les opérations relatives à la restauration scolaire et à encadrer les enfants durant les périodes de garderie, en participant aux animations durant le temps périscolaire.

Le temps de travail en semaine scolaire (soit 36 semaines par an) sera de 27 à 31 heures par semaine, le reste (soit +/- 90 heures/an) à répartir sur les périodes de vacances scolaires selon le planning à définir.

Ce poste s'adresse à une personne ayant un bon contact avec les enfants et la volonté de démarrer ou de s'orienter vers une carrière dans le domaine de l'enfance ou de la petite enfance. Débutants acceptés, pas de qualification requise.

Candidature (lettre de motivation, CV) à adresser à la mairie par mail ou courrier, coordonnées en page de couverture de ce bulletin municipal.



Les travaux de l'été

Après deux années bien chargées, les travaux de voirie marqueront une pause cette année.

Le financement sur les voies communales étant géré en enveloppes triennales, nous avons déjà réalisé en 2021/2022 la plus grosse partie du programme (pour mémoire les chemins de Simon, Mélic, Urtaud, Lasserre et du clos Sémial). Les projets reprendront donc en 2024.

Du côté des routes départementales qui traversent notre commune, RD24 et RD94, c'est le département qui en assure l'entretien intégral hors agglomération (c'est-à-dire en dehors des panneaux « CORRON SAC » aux entrées et sorties du village). Un signalement a été fait aux services concernés demandant une intervention au niveau de la route de Venerque (RD24) très endommagée sur ses bas-côtés. Nous espérons que cela sera remis en état dans le courant de l'année.

Profitant de cette pause sur la voirie, un chantier de réhabilitation du fossé longeant le « chemin de la mairie »

(entre l'école et la station d'épuration) sera lancé avant la fin d'année. Ce fossé drainant à la fois les eaux usées, les eaux pluviales et une adduction d'eau potable (dans des tuyaux séparés, rassurons-nous) s'est creusé au fil des années, ce qui nous a amenés à fermer cet itinéraire. Au-delà de la sécurisation de ces réseaux, c'est aussi la réouverture de ce sentier que nous assurerons à l'issue de ces travaux.

Le cheminement doux entre le parking de l'école et la RD94 fera également l'objet d'un aménagement qui permettra son usage même en période humide, pendant l'hiver par exemple, sans craindre la boue si attachante de nos coteaux. La surface sera stabilisée par un moyen permettant de conserver la perméabilité du sol.

Comme toujours, restez prudents aux abords des chantiers et ne vous risquez pas au-delà des zones balisées.

De Vert et d'Or, nouveau programme à Corronsac

Corronsac accueillera prochainement un nouveau lotissement sur le secteur de Ségueilla, dans la zone AUc réservée à l'urbanisation depuis le PLU de 2017.

Proposé par la société SATER il sera composé de 17 lots individuels de 338 à 1169 m² et d'un macro-lot destiné à l'implantation de deux petits collectifs similaires à ceux qui se trouvent au-dessus de l'école.

Le permis d'aménager a été délivré par la mairie après instruction par le Sicoval et la date de début des travaux n'est pas encore fixée à l'écriture de ces lignes.

Associé au lotissement du Petit Cossignol sur le secteur AUa, ce sera donc un total de 34 lots individuels qui sera proposé à de nouveaux habitants sur les années à venir, se substituant à l'offre de terrains diffus qui s'est totalement épuisée ces dernières années.

Tous les renseignements nécessaires sur le site SATER : www.saterlotisseur.com

Des nouvelles de notre multiservice ?

Comme annoncé dans le lien de janvier, notre projet de commerce multiservice continue son parcours, cheminant sur le sentier sinueux et régulé des projets de bâtiments destinés à recevoir du public.

Après une instruction de cinq mois et la consultation des commissions ad'hoc, le permis de construire a été délivré le 24 avril 2023 ce qui donne le top au lancement officiel de l'appel d'offres pour les différents lots qui composeront le chantier de construction.

Le gérant sélectionné fin 2022, et qui nous avait accompagnés jusqu'alors, a décidé de se retirer du projet pour privilégier le développement de son affaire actuelle. La commission de sélection est donc à nouveau au travail pour retenir un nouveau partenaire, sans que cela ne remette en cause le planning des mois à venir.

Les prochaines étapes consisteront à sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux, à partir des candidatures issues de l'appel d'offre, et de planifier le début du chantier attendu pour septembre. Nous aurons, d'ici là, le retour des partenaires financiers que nous avons sollicités, Département, Région, État et connaissons les aides octroyées afin de confirmer et finaliser notre plan de financement.

Du chemin reste à parcourir mais la perspective de voir démarrer la construction nous réjouit et alimente l'équipe de l'énergie qu'il nous faudra encore déployer pour cet ambitieux projet !

Le budget 2023

Le compte administratif 2022 a été approuvé lors du conseil municipal du 23 mars dernier. L'année 2022 aura été marquée par une inflation de 5,2 %, niveau que la France n'avait pas connu depuis presque 40 ans. Les statistiques montrent déjà que celle-ci reste très forte au premier trimestre 2023 et que l'infléchissement n'est pas attendu avant le second semestre.

Dans ce contexte tempétueux, l'exercice 2022 se solde néanmoins par un excédent net significativement positif de 134 734 €, dont une première tranche de subvention de 59 760 € perçue dans le cadre de notre projet de commerce multiservice. Ce résultat est la conséquence d'une prévision prudente sur 2022 et d'une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, mais aussi d'un report de certains travaux sur l'année 2023.

Le budget 2023 va donc porter une ambition exceptionnelle en matière d'investissements en s'établissant à 492 030 €, dont 250 000 € dédiés au commerce multiservice. En neutralisant ce projet de longue haleine, dont l'inauguration devrait se faire en 2024, ce sont néanmoins 170 000 € qui seront consacrés à des travaux de rénovation de la mairie (changement des menuiseries du RDC), à la sécurisation de l'accès à la salle polyvalente, à la réfection d'un réseau pluvial ou encore à la rénovation des huisseries de l'église, pour les gros postes. De nombreux dossiers feront, et font déjà pour certains, l'objet de demandes de subventions

auprès du Département, de la Région, mais aussi de l'État, permettant un effet levier qui nous évite de puiser dans nos réserves.

La dotation à nos associations sera maintenue au même niveau qu'en 2022, tout comme notre participation aux activités scolaires ou périscolaires.

Le programme routier sera cette année plus modeste que les années précédentes. L'entretien usuel sera bien entendu assuré et quelques petits chantiers comme la stabilisation du cheminement doux entre l'école et la RD94 seront réalisés, mais la circulation automobile ne devrait pas être perturbée comme elle l'a été les années précédentes. En revanche une ligne de dépense importante concernera la rénovation du fossé du chemin de la mairie, très endommagé par le temps et le ravinement dû aux eaux pluviales.

Compte tenu de la forte augmentation des valeurs locatives, sous contrôle de l'État et indexées sur l'inflation, les impôts fonciers vont augmenter de manière mécanique pour tous les Français en 2023. Dans un souci de ne pas alourdir la facture, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale en 2023.

L'objectif de cette année ambitieuse sera donc de maîtriser nos dépenses de fonctionnement dans ce contexte inflationniste et de poursuivre nos investissements tout en préservant les équilibres financiers propres à maintenir services et qualité de vie à Corronsac.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (EN €)

- Charges à caractère général : dépenses liées à l'entretien des biens de la commune, de la cantine scolaire, aux achats de fournitures, aux factures d'eau, d'électricité, de téléphone et internet...
- Charges de personnel : salaires du personnel communal et cotisations associées.
- Autres charges de gestion courante : indemnités du maire et des adjoints, subventions versées aux associations, contribution au fonctionnement de l'école de Montbrun-Lauragais, contribution aux syndicats et services départementaux (SDEHG, SDIS...).
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Charges exceptionnelles : principalement les recettes annulées sur l'exercice antérieur (garderie ou cantine).
- Atténuation de produits : FPIC (Fonds de Péréquation Inter Communal), attribution de compensation versée au Sicoval (travaux de voirie, dossier d'urbanisme...).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (EN €)

- Atténuation de charges : remboursement sur rémunération dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi, remboursement des absences maladie.

- Produits des services : recettes de garderie et de cantine.
- Impôts et taxes : impôts locaux, dotation versée par le Sicoval à la commune, taxes sur les droits de cessions de terrain.
- Dotations et participations : dotations et compensations versées par l'état, taxe sur les droits de mutation.
- Autres produits de gestion courante : loyers des logements communaux et de la salle polyvalente.
- Produits exceptionnels divers : prime dans le cadre de travaux d'économie d'énergie.

LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT (EN €)

- Les dépenses d'investissement comprennent les opérations d'équipement listées dans le tableau de la page suivante, le remboursement du capital de la dette.
- Les recettes d'investissement regroupent les aides et subventions du département, de la région et de l'état, le remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements réalisés en 2022 (FCTVA), la taxe d'aménagement. On y retrouve aussi l'autofinancement qui correspond à l'excédent 2023 reporté en investissement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVUES 2023

Charges à caractère général	161 212,00
Charges de personnel	232 941,00
Autres charges de gestion courante	94 964,00
Charges financières	36 910,00
Charges exceptionnelles	1 000,00
Atténuation de produits	48 750,00
Opérations d'ordre entre sections	6 071,00
Total des dépenses réelles	581 848,00
Virement vers la section d'investissement	347 381,85
Dépenses imprévues	10 000,00
Total des dépenses de fonctionnement	939 229,85

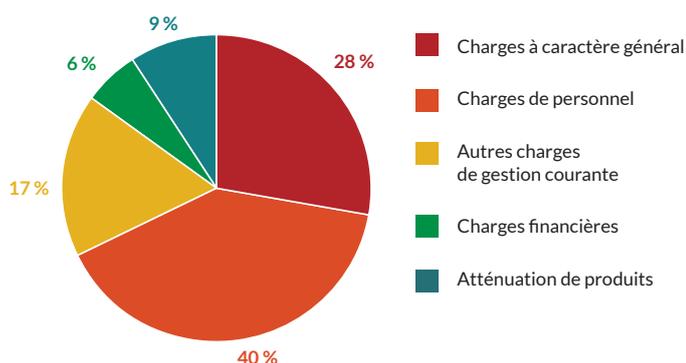
RÉPARTITION DES RECETTES PRÉVUES 2023

Atténuation de charges	1 000,00
Produits des services	74 220,00
Impôts et taxes	559 137,00
Dotations et participations	72 585,00
Autres produits de gestion courante	31 000,00
Produits exceptionnels divers	511,00
Produits financiers	1,00
Opérations d'ordre entre sections	4 521,00
Sous total des recettes de fonctionnement	742 975,00
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	196 254,85
Total des recettes de fonctionnement	939 229,85

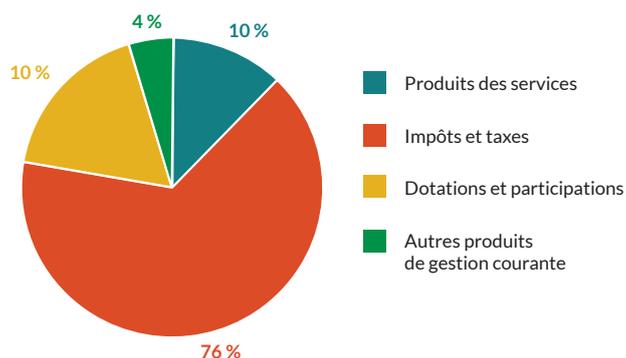
INVESTISSEMENTS 2023

	Dépenses	Recettes
Petits travaux d'entretien bâtiments communaux	7 310,00	3 800,00
Travaux espaces verts, plantations	5 000,00	
Sécurisation voirie, radar pédagogique	4 200,00	
Rénovation électrique ancienne salle polyvalente	3 000,00	
SDAN 31 (participation fibre)	0,00	
Construction bâtiment multiservice (tranche 2023)	220 000,00	200 000,00
Rénovation pluvial chemin de la mairie	60 000,00	
Rénovation fenêtres mairie	40 000,00	12 800,00
Rénovation volets et portes, église et presbytère	10 000,00	1 200,00
Équipement salle polyvalente (serrures, stores)	11 000,00	3 760,00
Rénovation croix et puits communaux	6 200,00	
Mobilier et matériel urbain	11 200,00	2 400,00
Matériel roulant et outillage	9 899,00	6 433,00
Édition du livre « Corronsac Les confidences du temps »	3 000,00	3 200,00
Total opérations d'équipement	390 809,00	230 393,00
Remboursement d'emprunts	54 900,00	
Dépenses imprévues	10 000,00	
Dépôts et cautionnements	1 600,00	770,00
Subventions d'équipements versées	200,00	
Frais d'étude et diagnostics multiservice	30 000,00	
Total autres dépenses d'investissement	96 700,00	770,00
FCTVA 2021		5 296,88
Taxe d'aménagement		40 000,00
Affectation en réserve		200 000,00
Total des opérations réelles d'investissement		
Excédent reporté		202 198,44
Opération d'ordre entre sections	4 521,00	3 394,00
Virement depuis la section d'investissement		347 964,17
Cession parcelle		40 000,00
Total Investissements 2021	492 030,00	1 179 957,76

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVUES 2023



RÉPARTITION DES RECETTES PRÉVUES 2023



Déploiement de la fibre

Triste stagnation depuis janvier, date de notre dernier lien, sur la situation du déploiement de la fibre optique à Corronsac.

À notre demande les services de Haute-Garonne Numérique et Altitude Infra ont été reçus en mairie le 22 mars pour faire un point d'étape et obtenir des engagements.

Les secteurs au nord-est du village sont dorénavant au statut « en cours » et devraient se finaliser à échéance de fin mai, phase probatoire d'audit de qualité réseau incluse.

S'en suivra la phase de purge du « gel réglementaire », durée de 15 jours, avant l'ouverture aux fournisseurs d'accès.

La prudence nous amène donc à estimer à la fin juin la complétude du déploiement, hors points durs spécifiques que l'on a pu connaître sur les zones déjà raccordées.

Poursuivre l'avancement : www.hautegaronnenumerique.fr/le-deploiement/
Pour tester votre éligibilité : www.fibre31.fr/eligibilite/



Adoptons chacun un arbre... Conseils pour les 1^{re} et 2^e années

L'an dernier vous avez été nombreux à adopter un arbre offert par la mairie, puisque c'est près d'un hectare de verger qui a été planté sur la commune.

Quand vous êtes venus les récupérer, Luc et Sylvie vous ont conseillés sur la façon de les planter, de les pailler, de les tuteurer et bien sûr de les arroser. Le printemps étant bien avancé, vos jeunes fruitiers sont probablement en feuilles et certains ont même dû fleurir, comme vous pouvez le voir sur les images que certains d'entre vous nous ont envoyées.

Voilà une première étape réussie !

Pour vous aider à franchir les prochaines, voici quelques recommandations.

• Arrosage :

- Arroser les jeunes arbres au moins une fois par mois (15 à 20 litres), voire une fois tous les 15 jours en période de canicule.
- Penser à les arroser aussi en hiver et surtout au printemps, quand il ne pleut pas suffisamment.
- Les arrosages pourront être plus espacés la 3^e année et se limiter à un ou deux les années suivantes, en période de sécheresse.

- Les arbres greffés sur M26 devront, eux, être arrosés une fois par mois en période sèche durant toute leur vie.

- **Mettre du paillage au pied de l'arbre** et penser à le renouveler. Vous pouvez opter pour des végétaux coupés (branches, feuilles) ou du broyat (BRF) déjà compostés depuis au moins 3 à 6 mois. Le compost trop jeune prive vos arbres de certains minéraux.
- **Éliminer régulièrement les mauvaises herbes** autour de l'arbre.
- **Ne pas les tailler les deux premières années.** Une fois l'arbre implanté, vous pourrez effectuer une taille de formation si vous le souhaitez.
- Vérifier que le lien n'est pas trop serré, si l'arbre est tuteuré.

Nous espérons que ces quelques conseils vous aideront à obtenir de beaux arbres vigoureux et des fruits délicieux d'ici quelques années.

N'hésitez pas à nous envoyer des images de vos jeunes pousses à corronsac.environnement@gmail.com.



Cette année ça a bien troqué !

Même si la météo n'était pas aussi favorable que l'année dernière, plusieurs centaines de plantes ont pu être échangées sur notre Troc'Plantes, organisé par l'association Corronsac Bien Vivre Ensemble, samedi 15 avril.

Nous avons pu découvrir une grande variété de tomates, des fraises géantes de Danielle, des courges surprises de Luc, des aloé vera de Nolann, des choux et des oignons perpétuels, diverses aromatiques, des figuiers, des saules tortueux, des châtaigniers, les graines de Sylvie, et beaucoup de fleurs ! La liste a été longue.

Les enfants ont pu préparer leurs bombes à graines, participer à une animation autour des insectes proposée par l'association Autour de l'école, puis goûter les délicieuses gaufres préparées par Anna, Anahi et Nolann (bravo à la jeunesse !) ou les cannelés de Danielle (Les Coteaux aux côtés d'Élodie)

Margot Koob, étudiante à l'université Paul Sabatier actuellement en stage au Sicoval, a aussi accepté notre invitation et est venue tenir un stand sur divers sujets autour de la biodiversité.

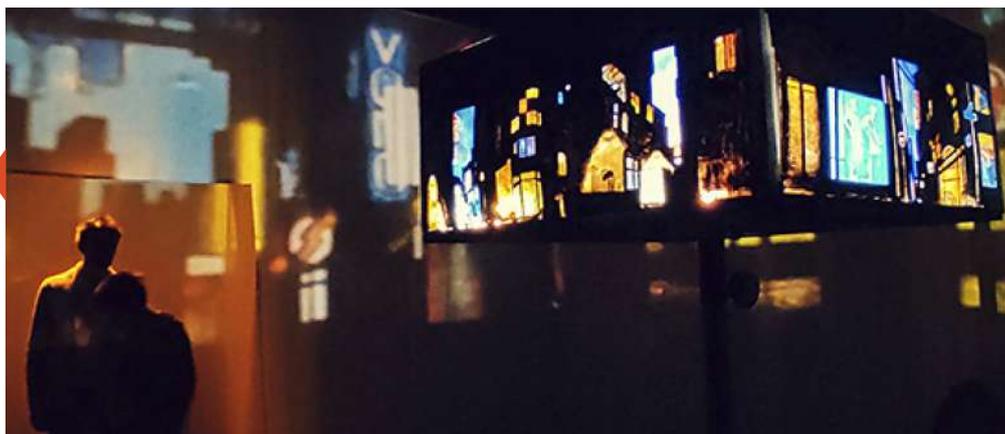
Le reste des plantes a été proposé au marché de Corronsac, le mercredi suivant, sous un beau soleil et avec des boissons rafraîchissantes proposées par Matias qui tenait la buvette.

Les visiteurs, certains venus de loin, ont été agréablement surpris par l'idée de notre Troc'Plantes : ici, ce n'est pas un marché classique aux fleurs, ici on ne vend pas les plantes. On les échange librement ! Beaucoup ont promis de revenir l'année prochaine et de bien s'y préparer !



Sortie Odyssud

Le mardi 6 décembre 2022, les élèves des classes de CM1 et de CM2 se sont rendus à Odyssud à Blagnac afin d'assister à un spectacle intitulé Koré. Un jeu d'ombres et sonore a plongé les élèves dans un univers magique autour du mythe de Perséphone.



Sortie Jeunesses Musicales de France

Le jeudi 26 janvier, les élèves des classes de CE1 et de CE2 se sont rendus à l'espace Marcel Pagnol à Villeneuve Tolosane afin d'assister à un spectacle intitulé Les Amours sous-marines. Ce spectacle était organisé dans le cadre des JMF (Jeunesses Musicales de France). Les élèves ont écouté un conte accompagné de chants et de musiques. Deux artistes leur ont fait découvrir différents instruments avec des rythmes inspirés du jazz et du rock.



Sortie Orchestre du Capitole

Le vendredi 21 avril au matin, les classes de CM1 et CM2 se sont rendues à la Halle aux grains afin d'assister à un conte musical proposé par l'Orchestre du Capitole. Les élèves ont suivi les aventures de Lola qui est partie à la recherche des consonnes qu'elle a perdues. L'après-midi, les élèves ont découvert la ville de Toulouse.



Sortie au cinéma

Dans le cadre du festival **Les toiles du cinéma** à l'école, les CE1 et CE2 se sont rendus au cinéma de Castanet-Tolosan le jeudi 6 avril pour assister à la projection du film d'animation japonais *Mon voisin Totoro* (de Hayao Miyazaki). Ils ont également participé le jeudi 13 avril à un atelier pédagogique d'analyse filmique à l'école. Les élèves sont revenus sur leur perception du film et ont réfléchi aux grands principes du langage audiovisuel (point de vue, narration, effets de montage...).

De même les CM1 et les CM2 sont allés voir le film *La guerre des boutons* le vendredi 7 avril. Ils ont ensuite participé à un atelier pédagogique sur la sonorisation d'extraits le jeudi 13 avril.

Animations à l'école

Projet cirque

Tous les élèves de l'école ont participé à un projet cirque. Un animateur (Stéphane LEBIGOT) de la compagnie Çacirkule (basée à Cugnaux) est intervenu auprès des élèves tous les vendredis du 17 février au 14 avril afin de les initier à la jonglerie, aux acrobaties et à l'équilibre. Ce travail a permis d'aboutir à un spectacle à la salle des fêtes de Corronsac le vendredi 14 avril. Les élèves de CE1 et CE2 ont proposé un spectacle sur le thème du recyclage des déchets. Le thème de la représentation des CM1 et CM2 était l'espace et le système solaire.





Corronsac **Bien Vivre Ensemble**

Chers voisins,

Voici de nouvelles raisons de profiter du marché hebdomadaire de Corronsac **tous les mercredis de 16 h 30 à 20 h** :

1 Depuis le 1^{er} janvier 2023, le tri de tous les emballages est réalisé sur l'ensemble du territoire, et si vous sortez plus souvent votre poubelle jaune depuis, vous avez réalisé la quantité incroyable d'emballages que nous consommons (50% de nos déchets). Pour réduire ce poids de déchets (30 % du poids), **tous les commerçants du marché vous permettent de venir avec vos propres contenants** (sacs en tissus, bocaux, pots, boîtes hermétiques, etc.) qu'ils pèsent et remplissent de ce que vous voulez. Bien sur les légumes et fruits du primeur comme les denrées sèches du Vrac à l'Infini, les morceaux de poulets et plats préparés des Flambants, les poissons, crustacés et plats préparés de la Belle d'Arcachon, les fromages, le beurre et la crème fraîche de chez Saliba seront aussi servis dans vos propres récipients. Seules les pizzas ne sont pas adaptées, mais comme la pizzaiola s'est fournie en produits locaux (farines, légumes, viande...) on lui pardonnera !

2 Nous proposons **une zone d'échange et de dons**. Elle permet d'une part de donner ce qui dort dans nos placards et greniers, mais elle permet aussi de réduire notre consommation en y piochant des choses que nous aurions achetées neuves, sinon. Pour la faire fonctionner au mieux, venez nombreux dans cet esprit d'échange. Nous avons besoin de bénévoles pour la faire vivre pleinement.

La dernière était en lien avec le Troc'Plantes le 19 avril dernier. Les prochaines occasions, si de nouveaux bénévoles confirment leur implication en nous écrivant, seront :

- **Le 5 juillet et le 6 septembre** : à la sortie des classes, partageons le matériel scolaire entre générations.
- **Le 4 octobre** : bricolage et rangements pour la maison, du tri du tri du tri !
- **Le 13 décembre** : jeux et jouets pour aider le père Noël.

3 Nous vous accueillons avec des **animations régulières**, et si vous nous rejoignez dans l'association, nous pouvons en organiser plus. Nous espérons que vous avez bien profité des crêpes vendues au profit du Téléthon le 1^{er} février (toute la pâte a été consommée). Et le poissonnier a offert un bon d'achat pour la loterie du Poisson d'avril.

4 Des concerts d'été vous sont offerts et les commerçants vous préparent planchas et grillades pour un **repas guinguette** :

- **Le 7 juin** avec un Quartet Jazz,
- **Le 5 juillet** avec le groupe « Truc de filles »,
- **Le 6 septembre** avec un groupe à définir et un apéritif de rentrée offert.

Enfin, nous sommes en train de concocter **un marché spécial le 21 juin** qui est le jour de la fête de la musique, avec d'autres associations de Corronsac.

Le repas des Aînés

Le repas des Aînés s'est déroulé cette année dans la salle des fêtes de Montbrun-Lauragais et a été un succès.

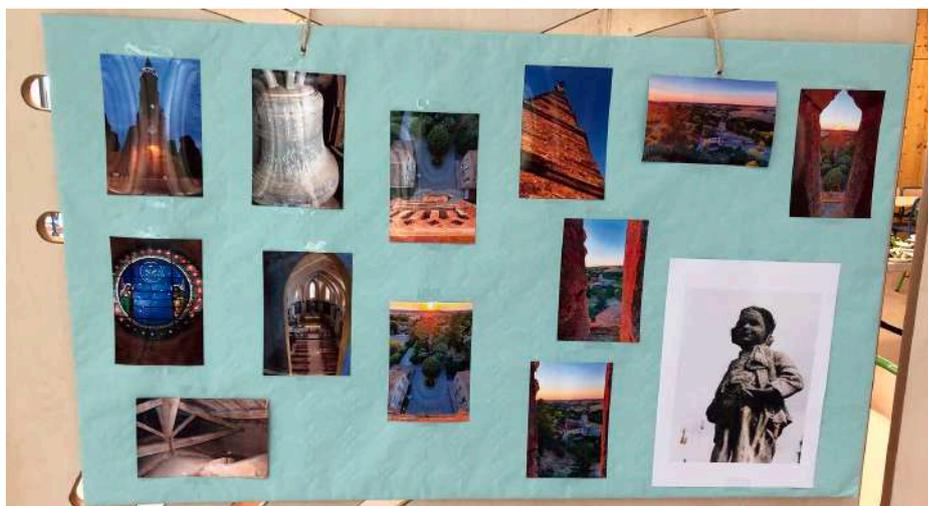
En effet, pour la première fois, nous avons organisé ce repas offert par les mairies, en totale collaboration entre Montbrun-Lauragais et Corronsac.

Nous travaillons déjà main dans la main pour les jeunes dans le cadre du RPI et cette année c'est aussi ensemble que nous avons rendu hommage à nos Aînés.

Cette manifestation n'est pas seulement une occasion de partager un repas, non ! C'est avant tout une opportunité pour faire des rencontres ou de revoir des proches. L'évocation des souvenirs, qui parcourent les tables, donne à tous une bouffée de jeunesse. Les Aînés des deux communes promettent de se retrouver et de partager encore plus lors de multiples occasions.

Le repas était bon, l'ambiance chaleureuse et la visite du moulin agréable.

Merci à tous les Aînés présents et à tous les participants bénévoles.



Vous avez 60 ans et plus...

La Commune de Corronsac s'associe au CCAS de Montbrun-Lauragais et l'association « En Courant d'Air », qui souhaitent mettre en place dès septembre 2023 des ateliers Sport Santé Seniors.

Ce programme est entièrement gratuit et s'étale sur 8 semaines consécutives à raison d'une séance hebdomadaire.

Ces ateliers de prévention s'organisent autour de :

- 3 conférences d'échanges (physiologie du vieillissement, bien vieillir, nutrition)
- 4 séances d'activités physiques adaptées,
- 1 bilan individuel

Pour :

- Connaître, maintenir et améliorer son état de forme,
- Apprendre à équilibrer son alimentation,
- S'informer sur le bien vieillir,
- Repousser la perte d'autonomie,



Pour une démarche de prévention globale, il est important et obligatoire de s'inscrire à toutes les séances qui seront animées par une éducatrice sportive spécialisée pour le public de plus de 60 ans et une conseillère nutrition-nutritionniste professionnelle de la prévention.

Aussi, si vous êtes intéressés par ce projet, merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 05 61 81 91 70.

Les Coteaux aux côtés d'Élodie : deux spectacles en ce début d'année 2023

Deux spectacles ont été présentés en ce début d'année 2023 par l'association « Les Coteaux aux côtés d'Élodie ».

Tout d'abord, la troupe du **Théâtre de la Voix Lactée** ayant exprimé auprès de la mairie le désir de se produire bénévolement à Corronsac, il a été convenu que le spectacle serait organisé avec notre concours, la recette servant alors à la préparation du prochain Téléthon des Coteaux. C'est ainsi que le 7 janvier, nous avons pu assister à la pièce de théâtre de Line Knutzon, traduite du danois par Terje Sinding intitulée « D'abord il faut naître ».

Puis, l'association a présenté le 15 avril **une soirée musicale** pendant laquelle se sont produits tour à tour Daniel Portales, joueur de mandoline, puis les chorales « Vox populi », « Petite chorale », « Chœur St Agne » et « 2T3M ».

Ces deux spectacles ont été appréciés par beaucoup de Corronsacais et ont permis de conforter les finances de l'association. D'autre part, nous avons également participé, avec l'accord de « Corronsac Bien Vivre

Ensemble » à certaines animations du marché : vente de crêpes pour la Chandeleur et vente de cannelés pour le Troc'Plantes.

Une réunion qui s'est déroulée le 17 février a permis de faire le bilan de l'année écoulée et de lancer la préparation du **25^e Téléthon des Coteaux** qui se déroulera cette année les 2, 8 et 9 décembre. Les dates retenues sont :

- le vendredi 15 septembre pour l'assemblée générale de l'association qui sera suivie de la première réunion de préparation,
- le vendredi 13 octobre pour la deuxième réunion de préparation avec la finalisation du programme,
- le vendredi 17 novembre pour la dernière réunion de préparation.

Bien entendu, toutes les personnes désireuses de se joindre à nous pour participer à cette fête de la solidarité sont les bienvenues à ces réunions.



Les dernières nouvelles d'Autour de l'école

Une belle dynamique est en cours au sein de l'Association Autour de l'école !

L'année 2023 a été marquée par plusieurs événements, et notamment le traditionnel Loto des écoles qui s'est tenu le 1^{er} avril à la salle des fêtes de Corronsac. Cet événement a connu, une fois encore, un beau succès. Nous remercions tous les parents qui sont venus assurer l'ambiance de la soirée, sans oublier tous les commerçants qui ont apporté leur contribution pour que cet événement soit parfaitement réussi.

Comme en 2022, l'Association Autour de l'école a proposé différents ateliers pédagogiques et créatifs lors du Troc'Plantes, organisé par l'Association Bien Vivre Ensemble à Corronsac, le samedi 15 avril.

Le 14 mai, nous avons réitéré ces ateliers lors du Marché aux fleurs, proposé par le Comité des fêtes de Montbrun-Lauragais.

Nous fourmillons d'idées, et parmi les actions à venir, la création d'un livre de recettes des écoles de Corronsac et Montbrun-Lauragais 2022/2023. Chaque classe proposera sa recette, mais les familles sont également mises à contribution pour proposer leurs meilleures recettes de famille. Nous avons aussi sollicité les commerçants des marchés de plein

de vent, ainsi que certains restaurateurs partenaires lors du Loto 2023.

Enfin, nous clôturerons cette année 2022/2023 riche en événements, par la 2^e édition de la **Kermesse des écoles** qui aura lieu **le vendredi 23 juin** à Corronsac.

Nous attendons les familles pour un temps de convivialité autour de jeux traditionnels des kermesses d'antan, une auberge espagnole pour fêter la fin de l'année, et de nombreuses surprises viendront ponctuer cet événement. Nous comptons sur la présence de toutes et tous !

Contact : autourdelecole31@gmail.com



Comité des Fêtes

Chers habitants de Corronsac,

Le temps est venu de vous donner un avant-goût de ce qui vous attend lors de la fête de notre beau village qui se déroulera du 31/08 au 03/09.

À cette occasion, le comité des fêtes se plie en quatre pour vous concocter de belles surprises aussi festives les unes que les autres.

Il y aura bien entendu l'incontournable tournoi de belote où les passionnés des « atouts » s'en donneront à cœur joie.

L'inévitable **Bandas AOC's Musique de rue** viendra ambiancer le repas du vendredi soir avant de laisser place à nos **DJ's préférés, les PRO NIGHT FIRE.**

Le samedi, ce sera le retour du **OLD CARS SHOW** qui cette année mettra les petits plats dans les grands pour sa **4^e ÉDITION**. Au programme, **voitures américaines, VW Aircooled, Classic Cars** se feront reluisantes pour la satisfaction des petits et grands.

Et bien plus... Une surprise de taille vous attend à l'occasion d'une petite venue qui fête en 2023 ces 30 printemps. Elle rentrera dans le club des véhicules dits de collection. À cette occasion, nous lui rendrons hommage. Une grande tombola sera ouverte à tous et le gros lot sera... **UNE VOITURE.**



Les recettes de la tombola seront versées en intégralité à l'association **SLA QU'ES AQUO** qui lutte au quotidien contre la maladie de Charcot.

Vous trépignez de hâte ? Patience, nous vous en dirons plus très prochainement.

Nous terminerons cette journée pleine d'émotion, pour commencer une soirée festive au son d'un **concert acoustique et d'un orchestre** qui mettra le feu aux poudres pour votre plus grand plaisir, sans oublier le **feu d'artifice** qui illuminera le ciel de Corronsac.

Le vide-grenier sera de la partie le dimanche pour le bonheur des chineurs, ainsi que le fameux tournoi de pétanque pour les amateurs de « carreau ».

Cette manifestation, nous y consacrons du temps, de l'énergie pour communier autour d'un verre (avec modération), pour oublier l'espace d'un instant les tracas du quotidien et vous offrir une parenthèse festive. Alors, soyez de la partie, réservez votre week-end du **31/08 au 03/09**.

Votre dévoué Comité des Fêtes.

CORRONSAAC
EN FETE

Comité des Fêtes de Corronsac

DU 31/08 AU 03/09

REPAS - DJ - ORCHESTRE - BANDAS - FEU D'ARTIFICE - MANEGES
ANIMATIONS - MEETING AUTOMOBILE - BELOTE - PETANQUE

Comité des Fêtes de Corronsac

ACCA de Corronsac

Le bureau de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Corronsac fait partie de la Fédération départementale des chasseurs de la Haute-Garonne. Elle compte 19 membres qui tous partagent leur passion pour la nature et œuvrent à la préservation de l'environnement et l'équilibre de la faune sauvage de notre territoire à travers plusieurs actions (cf. loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt n° 2014-1170 du 13.10.2014).



L'urbanisation, les cultures, la sécheresse [...] sont, entre autres, des perturbateurs importants de l'équilibre animal. À son échelle, l'ACCA tente d'agir localement, par exemple, en restaurant des points d'eau existants sur notre commune. Ces petites zones humides sont extrêmement précieuses pour la faune sauvage et la biodiversité car elle apporte eau, abris, habitats de reproduction...

Afin de suivre l'évolution des populations animales et évaluer les actions passées ou futures, des comptages nocturnes sont organisés. Grâce au dernier comptage officiel réalisé en partenariat avec la commune de Montbrun-Lauragais, nous avons pu constater une évolution de la population de lièvre. Preuve que l'équilibre de cette espèce est préservé.

L'ACCA est également impliquée dans la régulation d'espèces invasives répertoriées dans la liste gouvernementale des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD). Des interventions ont été menées sur notre territoire, notamment durant la période des semis de culture de maïs et tournesol. L'objectif étant de limiter les dégâts occasionnés par ces espèces constatées en surnombre. Cependant, malgré les actions menées par les ACCA et la Fédération des chasseurs pour la saison 2021/2022, plus de 170 000 € d'indemnités ont été versés par la Fédération départementale des chasseurs de la Haute-Garonne aux agriculteurs.

Les chasseurs souhaitent également faire évoluer leur pratique afin de renforcer la sécurité liée à la pratique de la chasse. C'est ainsi que dans le cadre de la réforme de la chasse, la formation décennale obligatoire à la sécurité a été votée en 2020. Elle oblige tous les chasseurs à passer une formation de sécurité à la chasse tous les 10 ans.

Ces dernières années, l'urbanisation de nos territoires ruraux amène à une fréquentation plus importante des sentiers et chemins communaux. Toutes les pratiques sportives se croisent et il est important que toutes se respectent et respectent l'environnement. L'ACCA a donc souhaité rappeler quelques règles d'usage qui s'appliquent à tous afin de préserver nos campagnes et les populations animales qui y vivent :

- Du 15 avril au 30 juin de chaque année, il est formellement interdit de lâcher son chien en liberté dans les forêts,



champs, prairies, etc. C'est la période de mise bas pour les mammifères et les oiseaux. Nos animaux domestiques sont une réelle menace pour toutes ces espèces particulièrement vulnérables en cette saison. La simple présence du chien peut aussi stresser et déranger les espèces autochtones et faire que les femelles abandonneraient leur progéniture.

- Il est formellement interdit de sortir des sentiers officiels. Les chemins ruraux appartiennent aux communes et sont affectés à l'usage du public. En sortir pour rentrer dans les champs, les bandes enherbées, les forêts, ou les prairies signifie donc entrer dans des territoires privés (ce qui correspond déjà à une infraction) et perturber fortement la biodiversité par une présence humaine.

Mieux connaître l'environnement dans lequel nous évoluons nous permet de mieux le respecter et le protéger, c'est pourquoi il convient de comprendre le rôle des différents éléments qui composent nos paysages, par exemple :

- Les haies constituent des zones de reproduction, d'alimentation, des repères et des corridors pour la faune sauvage.
- Les jachères sont des espaces agricoles non cultivés qui jouent le même rôle que les haies que ce soit pour les populations animales ou pour les insectes.
- Les bandes tampons ou végétalisées sont des linéaires herbacés obligatoires entre un champ de culture et un cours d'eau. Outre les bénéfices qu'ils apportent aux populations animales, ils servent à limiter l'érosion des sols, faciliter l'infiltration de l'eau et constituent des zones de régulation biologique dans les parcelles cultivées.
- Les mares sont des réservoirs d'eau qui contribuent fortement au maintien et à l'essor de la biodiversité, par les conditions de vie spécifiques qu'elles exigent et leur rôle indispensable pour l'abreuvement estival. Ces écosystèmes tendent pourtant à disparaître par perte d'utilité et comblement.

L'ACCA de Corronsac est heureuse de partager ses connaissances avec le public et de constater que nous sommes de plus en plus nombreux à fréquenter et à nous intéresser au territoire local. C'est une opportunité de pouvoir préserver ensemble la richesse de nos paysages et des êtres vivants qui la composent pour ainsi continuer à s'en émerveiller au travers de nos pratiques sportives et culturelles variées.

Bien gérer l'eau... et pas uniquement en période de sécheresse

L'année dernière, nous avons été lourdement touchés par une sécheresse exceptionnelle. 100 % des départements métropolitains ont pris des arrêtés de restrictions de l'usage de l'eau.

L'année 2023 ne commence pas mieux. La plupart des nappes phréatiques n'ont pas pu se recharger durant l'hiver, nous commençons donc l'année avec un déficit de nos réserves en eau. Plusieurs départements français font déjà face à un épisode de sécheresse. Cette situation, que la plupart de la population perçoit comme exceptionnelle, pourrait devenir commune en raison du dérèglement climatique et de notre besoin croissant en eau.

Durant l'été, si la ressource en eau se raréfie, les préfets prennent des « arrêtés sécheresse » entraînant des mesures de restriction, pour une durée limitée et sur un périmètre déterminé. L'objectif de ces mesures est de préserver les usages prioritaires de l'eau : approvisionnement, santé, sécurité civile, préservation des écosystèmes aquatiques. Vous trouverez les restrictions d'usage en cours sur le site Propluvia ou directement sur le site de notre commune, si nous sommes concernés.

Mais, soumis ou non à des mesures de restrictions, chacun d'entre nous peut d'ores et déjà adopter les bons réflexes pour économiser l'eau et préserver durablement cette ressource.

Face à la sécheresse, ayons les bons réflexes :

- J'évite de laisser couler l'eau (lorsque que je me savonne par ex.),
- Je place un petit bac dans l'évier de la cuisine pour récupérer l'eau (de lavage des fruits et des légumes) pour mes plantes,
- Je n'arrose pas la pelouse de mon jardin,
- J'installe les récupérateurs d'eau de pluie,
- Pour mon potager, je privilégie le goutte-à-goutte et l'arrosage tôt le matin pour éviter l'évaporation de l'eau, j'installe des ollas enterrées,
- Je paille mes cultures et arbres au pied pour préserver l'humidité dans le sol,
- J'utilise mes appareils de lavage à plein (pas rempli à moitié),
- J'installe des équipements économes en eau,
- Je bâche la piscine après l'utilisation pour éviter l'évaporation de l'eau,
- J'évite de laver la voiture en été.



1 douche de 3 à 5 min.
= 25 à 60 L
1 bain = 150 L

Je récupère l'eau de pluie à l'aide d'un collecteur.



Je choisis les appareils utilisant le moins d'eau et je privilégie les modes « éco » ou cycles courts !

Je répare les fuites en surveillant mon compteur !



Dans la maison, je ne prélave pas la vaisselle !

Je privilégie un arrosage des plantes à la « fraîche » !



Ollas fabriquées en assemblant deux pots de fleurs, à enterrer dans le potager. Remplies d'eau, elles sont des réserves pour vos plantes.



Lo nòse país

Le Lauragais occidental. Le sol est composé de la molasse « une terre jaunâtre, grasse et luisante ». C'est une terre fertile qu'il faut enrichir par du fumier, elle durcit avec la sécheresse, devient gluante avec la pluie, est pénible à cultiver. G. Jorré signale qu'il fallait, dans les années cinquante, pour labourer, deux bœufs par charrue alors que sur les boubènes, un cheval suffisait.

Le « terrefort » résiste médiocrement à l'érosion, ce qui explique les multiples croupes et vallons. Les plateaux molassiques (aujourd'hui les coteaux) sont ainsi découpés par tout un réseau de petites vallées parallèles, de quelques centaines de mètres pour de tout petits ruisseaux (comme le ruisseau de Menjot, le Cossignol, l'Hers) descendant vers la Garonne.

LE CLIMAT

Le Lauragais est soumis à un climat de type océanique aquitain. La moyenne annuelle des précipitations est de 650 mm, tombant en peu de jours. La sécheresse est sensible l'été, accentuée par les vents, l'Autan, vent de sud-est violent, sec et chaud, et le Cers, vent d'Ouest (altano et circio). L'été les ruisseaux se réduisent à très peu de choses, sauf l'Hers vif qui vient des Pyrénées, et sont alors pratiquement à sec. Les gelées de printemps peuvent être désastreuses pour les arbres fruitiers et la vigne. Le vent d'Autan gêne la fécondation des céréales, des arbres fruitiers, dessèche les plantes, provoque la verse et l'égrenage des céréales. La grêle, les tempêtes, les inondations sont parfois évoquées dans les contrats de fermage ou métayage du XV^e siècle parmi les malheurs possibles, au même titre que la chevauchée d'hommes d'armes.

LA FLORE NATURELLE

La culture où le blé est roi : selon les états dressés autour de Castelnaudary au XVIII^e siècle, la récolte est constituée

de blé à 66,5 %, de seigle à 4,2 %, d'orge et menus grains à 28,2 % et de légumes à 1,1 %. Jusqu'à l'arrivée de l'indigo (Espagne, Amérique latine) le Pastel est en abondance et reconnu dans toute l'Europe. On compte jusqu'à 6 moulins à Pastel dans Corronsac.

L'élevage est surtout centré sur le mouton, pour sa laine plus fine que celle du mouton des Pyrénées.

LES HOMMES

Parallèlement à « l'enchâtellement » (action de fortifier des habitats par un château, en particulier à l'époque médiévale) on note, de la fin du XI^e siècle à 1130 à peu près, la création de sauvetés à Saint-Julien-de-Briola, Mézerville, La Louvière, Molleville, Peyrens, La Salvetat-Lauragais, Corronsac et Cagnac, les initiateurs étant ceux de Laurac. Une salveté (sauveté) a pour origine, bien souvent, un legs fait à un monastère de quelques terres que les moines, reconnaissant le potentiel, vont mettre en culture en arrachant aux friches des parcelles de terrain qu'ils vont cultiver avec un groupe de frères en créant une nouvelle communauté.

Pour en savoir plus, procurez-vous le livre sur l'histoire de Corronsac « *Les confidences du temps* ».

Sources et extraits : *Les campagnes du Lauragais à la fin du Moyen Âge* (Marie-Claude Marandet)

Agenda 2023 - Dates à retenir

- **7 juin** : Concert avec un Quartet Jazz au marché (Corronsac Bien Vivre Ensemble)
- **21 juin** : Marché spécial fêtes de la musique (Différentes associations)
- **23 juin** : Kermesse des écoles (Autour de l'école)
- **5 juillet** : Concert du groupe Truc de filles au marché (Corronsac Bien Vivre Ensemble)
- **5 juillet et 6 septembre** : Zone d'échange autour du thème « Matériel scolaire », au marché (Corronsac Bien Vivre Ensemble)
- **31 août - 3 septembre** : Fête du village (Comité des Fêtes)
- **septembre** : Ateliers de Sport Santé Séniors (Club des aînés)
- **3 septembre** : Le grand apéritif de la mairie (Toute l'équipe municipale)
- **6 septembre** : Concert à définir et apéritif de rentrée offert au marché (Corronsac Bien Vivre Ensemble)
- **15 septembre** : Assemblée générale et réunion de préparation du 25^e Téléthon (Les Coteaux aux côtés d'Élodie)
- **4 octobre** : Zone d'échange sur le thème « Bricolage et rangement pour la maison », au marché (Corronsac Bien Vivre Ensemble)
- **13 octobre** : Deuxième réunion et préparation et finalisation du programme du Téléthon des Coteaux (Les Coteaux aux côtés d'Élodie)
- **17 novembre** : Dernière réunion de préparation du Téléthon des Coteaux (Les Coteaux aux côtés d'Élodie)
- **13 décembre** : Zone d'échange « Jeux et jouets » pour aider le Père Noël (Corronsac Bien Vivre Ensemble)